



©Aggelos Saintes

### **Bonnes pratiques**

#### **Favoriser la biodiversité**

La RESE n'emploie pas de produits chimiques pour l'entretien des espaces verts des ouvrages et des réseaux, dont elle a la charge en Charente-Maritime.

Depuis 2018, la RESE a généralisé le désherbage manuel et mécanique sur les zones de travail et de passage. Hors de ces zones, l'expression de la biodiversité est favorisée grâce à la réduction des interventions. Les herbes hautes sont broyées 2 à 3 fois par an. Enfin, là où les terrains sont très grands, l'éco-pâturage est expérimenté en partenariat avec des éleveurs avoisinants.

*La RESE confie l'entretien de 105 hectares à des entreprises d'espaces verts. Environ la moitié de ce marché de services est réservé à des entreprises d'insertion.*



#### **RESE**

131 cours Genêt - CS  
30551  
17119 SAINTES Cedex  
05 46 90 05 05